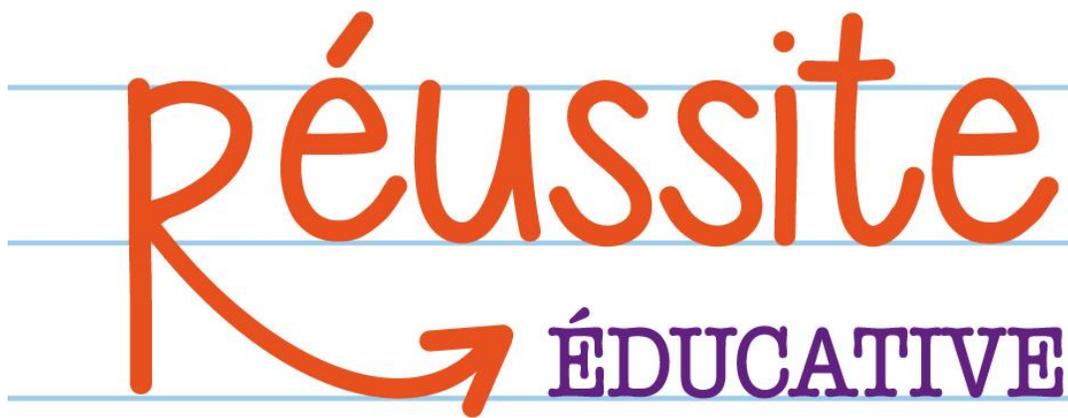


Résumé

Programmes semaines 9 à 15



réussite
→ ÉDUCATIVE

Sonia Fournier, Ph. D.

UQAR

Résumé

Résumé des programmes éducatifs dans le cadre du cours Réussite éducative et parcours de formation en adaptation scolaire et sociale

Plan du texte – Résumé des programmes éducatifs

Introduction

- Contexte : programmes éducatifs du Québec pour jeunes et adultes.
 - Finalités communes : réussite éducative, inclusion, équité, intégration sociale, linguistique et professionnelle.
 - Mise en perspective : complémentarité avec le *Programme de formation de l'école québécoise* et les parcours d'adaptation scolaire.
 - Intention du document : présenter les buts, axes et caractéristiques de divers programmes et leur contribution au développement global des apprenant·e·s.
-

1. Programme d'études Participation sociale (FGA)

- But : autonomie fonctionnelle et inclusion des adultes ayant une déficience intellectuelle.
 - Axes principaux : vie quotidienne, habiletés sociales, communication fonctionnelle, participation citoyenne, développement global.
 - Caractéristiques : approche expérientielle, individualisation, valorisation des réussites, collaboration intersectorielle.
 - Vision éducative : programme inclusif, valorisant la dignité et la contribution sociale.
-

2. Programme éducatif CAPS-I – Compétences axées sur la participation sociale

- But : développer les compétences de vie et sociales d'élèves avec DI modérée à sévère ou TGD.
 - Axes principaux : vie quotidienne, communication, développement moteur et affectif, expériences pratiques.
 - Caractéristiques : PI individualisé, différenciation pédagogique, valorisation des réussites, partenariats école-famille-communauté.
 - Vision éducative : préparation à la vie, inclusion et empowerment.
-

3. Programme d'études Intégration socioprofessionnelle

- But : soutenir les adultes en difficulté d'insertion/maintien en emploi.
 - Axes principaux : exploration des intérêts, acquisition de compétences, autonomie sociale, stages en entreprise.
 - Caractéristiques : parcours individualisé, partenariats employeurs, approche pratique, soutien global.
 - Vision éducative : inclusion socioprofessionnelle, autonomie et identité professionnelle.
-

4. Programme de formation de base commune (FBC)

- But : développer les compétences fondamentales (français, mathématiques, communication, sciences).
 - Axes principaux : alphabétisation, littératie, compétences de base, développement personnel et social.
 - Caractéristiques : formation progressive, flexibilité, individualisation, reconnaissance des acquis.
 - Vision éducative : seconde chance éducative, autonomie, participation citoyenne.
-

5. Programmes d'études de la Formation générale des adultes (FGA)

- But : permettre l'obtention du DES, l'accès au DEP ou aux études supérieures.
 - Axes principaux : cours disciplinaires, reconnaissance des acquis, compétences transversales, passerelles.
 - Caractéristiques : flexibilité horaire, organisation modulaire, accompagnement individualisé.
 - Vision éducative : éducation inclusive et équitable, persévérance scolaire, égalité des chances.
-

6. Programme de formation de l'école québécoise – ILSS (secondaire)

- But : favoriser l'intégration scolaire et sociale des élèves allophones.
 - Axes principaux : français intensif, intégration progressive, connaissance de la société québécoise, soutien socio-affectif.
 - Caractéristiques : accueil individualisé, approche différenciée, ressources spécialisées, collaboration école-famille.
 - Vision éducative : pont entre cultures, cohésion sociale, inclusion.
-

7. Programme d'études Francisation

- But : apprendre le français et favoriser l'intégration des personnes immigrantes.
 - Axes principaux : expression orale, lecture/écriture, culture québécoise, préparation études ou emploi.
 - Caractéristiques : approche communicative, apprentissages contextualisés, valorisation de la diversité, progression différenciée.
 - Vision éducative : francisation comme démarche d'inclusion et de citoyenneté.
-

Conclusion

- Synthèse : diversité et complémentarité des programmes.
- Finalités communes : inclusion, autonomie, employabilité, participation citoyenne.
- Vision globale : éducation équitable et humaniste, reconnaissance des parcours variés, levier de transformation sociale et personnelle.

Introduction

Les programmes éducatifs destinés aux jeunes et aux adultes du Québec s'inscrivent dans une perspective de réussite éducative, d'équité et d'inclusion. Ils visent à offrir à chaque personne, quels que soient son âge, son parcours ou ses besoins particuliers, la possibilité de développer ses compétences, de s'intégrer pleinement à la société québécoise et d'y participer de manière active et valorisée.

Au-delà de la transmission de savoirs disciplinaires, ces programmes mettent l'accent sur des finalités transversales et essentielles : l'intégration linguistique et culturelle des personnes immigrantes, l'accompagnement des élèves présentant des besoins particuliers, la reprise d'études pour les adultes, le développement de l'employabilité et la participation sociale de tous et toutes.

Le présent document propose un résumé structuré de plusieurs programmes complémentaires au *Programme de formation de l'école québécoise* et aux parcours d'adaptation scolaire déjà étudiés. Chaque programme y est présenté selon ses finalités, son organisation, ses axes principaux et ses caractéristiques pédagogiques, en mettant en lumière sa contribution au développement global des apprenant·e·s.

Il s'agit non seulement d'un aperçu descriptif, mais aussi d'un outil de réflexion permettant de comparer et de comprendre la place de ces programmes dans l'ensemble du système éducatif québécois. À travers eux, on observe une volonté commune : celle de bâtir une école et une société qui reconnaissent la diversité des parcours, soutiennent la persévérance et valorisent la réussite sous toutes ses formes.

1. Programme d'études Participation sociale (Formation générale des adultes)

But

Le programme de Participation sociale vise à offrir aux adultes vivant avec une déficience intellectuelle moyenne à sévère un cadre éducatif adapté qui leur permette de développer leur autonomie fonctionnelle, leur estime de soi et leur capacité à participer activement à la vie communautaire. Il ne cherche pas à répondre aux mêmes exigences académiques que les programmes réguliers, mais plutôt à favoriser des apprentissages significatifs qui améliorent la qualité de vie et favorisent l'inclusion sociale.

Axes principaux

- Habiletés de vie quotidienne : apprentissage de routines essentielles (hygiène, alimentation, déplacements, sécurité) qui favorisent l'autonomie dans les gestes de tous les jours.
 - Habiletés sociales et relationnelles : développement des compétences nécessaires pour interagir avec les autres, établir des relations positives, respecter les règles sociales et participer à des activités collectives.
 - Communication fonctionnelle : utilisation de moyens variés (langage oral, pictogrammes, outils technologiques, gestes) afin de permettre l'expression des besoins, des choix et des émotions.
 - Participation citoyenne et communautaire : intégration progressive à des activités sociales, culturelles ou communautaires (bibliothèque, activités sportives, bénévolat) pour renforcer le sentiment d'appartenance et la contribution à la société.
 - Activités de développement global : expériences motrices, artistiques et sensorielles qui enrichissent le vécu des apprenants et soutiennent leur équilibre socio-affectif.
-

Caractéristiques pédagogiques

- Approche expérientielle : les apprentissages se font dans des situations concrètes et réelles, afin de donner un sens immédiat aux acquis (ex. cuisiner un repas, gérer une petite somme d'argent, prendre l'autobus).
- Individualisation : chaque adulte bénéficie d'un plan d'apprentissage adapté à ses capacités, ses forces et ses besoins, avec des objectifs réalistes et atteignables.
- Valorisation des réussites : chaque progrès, même partiel, est reconnu comme une avancée importante; cette reconnaissance contribue au renforcement de l'estime de soi.

- Collaboration intersectorielle : implication des familles, des organismes communautaires, des services sociaux et des partenaires municipaux pour créer un réseau de soutien cohérent.
 - Souplesse et adaptabilité : le programme s’ajuste aux profils diversifiés des apprenants, avec des rythmes flexibles et une pédagogie inclusive.
-

Vision éducative

Le programme de Participation sociale repose sur une conception inclusive et humaniste de l’éducation. Il considère que chaque adulte, indépendamment de ses limitations, possède un potentiel à développer et une contribution à apporter à la société. Plutôt qu’un parcours parallèle, ce programme est une voie légitime et valorisée de formation, qui met en lumière la dignité, la reconnaissance et la participation des adultes ayant une déficience intellectuelle. Il contribue à bâtir une société plus équitable, respectueuse des différences et ouverte à la diversité, où la réussite éducative se mesure non seulement par les acquis scolaires, mais aussi par la capacité de chaque personne à vivre pleinement et à s’intégrer dans sa communauté.

2.Programme éducatif CAPS-I – Compétences axées sur la participation sociale

But

Le programme CAPS-I vise à offrir un cadre éducatif adapté aux élèves présentant une déficience intellectuelle modérée à sévère ou un trouble grave du développement. L’objectif n’est pas seulement de transmettre des connaissances scolaires traditionnelles, mais de développer des compétences essentielles à la vie quotidienne et sociale, permettant à chaque élève de participer de façon significative à sa communauté. CAPS-I s’inscrit dans une perspective inclusive et valorise l’épanouissement personnel, l’autonomie et la dignité des élèves.

Axes principaux

- Habiletés de vie quotidienne : apprentissage des gestes liés à l'autonomie (hygiène, soins personnels, préparation de repas, gestion de l'alimentation, déplacements sécuritaires).
- Habiletés sociales et communicationnelles : développement des capacités d'interaction, d'expression et de compréhension dans différents contextes; apprentissage du respect des règles sociales, gestion des émotions, utilisation d'outils de communication adaptés (pictogrammes, tablettes, langage simplifié).
- Développement moteur, sensoriel et socio-affectif : activités visant à stimuler la motricité globale et fine, l'équilibre, la coordination; sensibilisation aux perceptions sensorielles; apprentissage de la gestion du stress et de la confiance en soi.
- Expériences pratiques et concrètes : apprentissages réalisés par des activités de la vie courante, intégrées autant à l'école qu'à la communauté; stages adaptés en milieux protégés (cafétéria, ateliers, jardinage, petites entreprises); implication dans des projets collectifs.

Caractéristiques pédagogiques

- Approche centrée sur la personne et ses forces : l'élève progresse à son rythme, selon un plan d'intervention individualisé (PI).
- Importance de la différenciation pédagogique et de la multimodalité (matériel visuel, tactile, technologique).
- Mise en valeur des réussites même partielles, afin de renforcer la motivation et l'estime de soi.
- Partenariats école-famille-communauté : collaboration étroite entre enseignants, parents, intervenants sociaux et partenaires communautaires.
- Transitions planifiées vers la vie adulte : préparation à la participation sociale par des projets concrets (emploi protégé, bénévolat, loisirs inclusifs, activités citoyennes).

Vision éducative

Le CAPS-I dépasse la transmission d'apprentissages utilitaires pour offrir une véritable préparation à la vie. Il met l'accent sur la qualité de vie, l'inclusion et la reconnaissance des élèves comme membres actifs de la société. Chaque compétence travaillée devient un levier pour renforcer leur capacité d'agir (empowerment) et leur donner une place réelle dans la collectivité.

3. Programme d'études Intégration socioprofessionnelle

But

Le programme d'intégration socioprofessionnelle a pour objectif de soutenir les adultes qui éprouvent des difficultés d'insertion ou de maintien en emploi. Il s'adresse à des personnes dont le parcours scolaire ou professionnel a été interrompu, qui vivent des obstacles à l'embauche (sociaux, linguistiques, psychologiques, économiques) ou qui souhaitent réorienter leur carrière. Ce programme met l'accent sur l'acquisition de **compétences transversales et transférables**, nécessaires pour occuper un emploi de façon stable et valorisante.

Axes principaux

- **Exploration des intérêts et aptitudes professionnelles** : identification des talents, des forces et des préférences de la personne adulte, à travers des activités d'orientation, des ateliers de découverte et des bilans de compétences. Cette étape permet de construire un projet réaliste et motivant.
 - **Acquisition de compétences liées au marché du travail** : apprentissage de savoir-faire techniques propres à différents secteurs (ex. : services, métiers manuels, bureautique, commerce) et développement de savoir-être professionnels (assiduité, ponctualité, travail d'équipe, communication efficace).
 - **Développement de l'autonomie et des habiletés sociales en contexte de travail** : stratégies pour gérer son temps, respecter des consignes, adopter une attitude professionnelle, résoudre des conflits et prendre des initiatives.
 - **Stages en entreprise et accompagnement individuel** : immersion en milieu réel de travail pour expérimenter, appliquer et consolider les apprentissages. Ces stages sont soutenus par un accompagnement continu (enseignants, conseillers, agents d'intégration) afin de faciliter la transition vers l'emploi.
-

Caractéristiques pédagogiques

- **Individualisation du parcours** : chaque adulte bénéficie d'un cheminement adapté à ses besoins, ses intérêts et son rythme d'apprentissage.
 - **Partenariats avec les employeurs et organismes** : collaboration étroite avec le milieu socio-économique local afin de multiplier les occasions de stage, d'embauche et de mentorat.
 - **Approche expérientielle** : priorité accordée aux apprentissages pratiques et aux mises en situation concrètes, plutôt qu'aux savoirs purement théoriques.
 - **Accent sur l'employabilité** : le programme vise à renforcer non seulement les compétences techniques, mais aussi la confiance en soi, la motivation et la capacité d'adaptation aux réalités changeantes du marché du travail.
 - **Soutien global** : prise en compte des dimensions personnelles (santé, logement, famille) qui influencent directement la réussite socioprofessionnelle.
-

Vision éducative

L'intégration socioprofessionnelle est envisagée comme un **levier d'inclusion sociale** et de développement personnel. Le programme cherche à redonner aux adultes une **place active dans la société** en leur offrant non seulement des outils pour accéder à un emploi, mais aussi la possibilité de **retrouver une estime de soi et une identité professionnelle valorisée**. Au-delà de l'employabilité, il favorise l'autonomie, la résilience et la contribution citoyenne.

4. Programme de formation de base commune (FBC) – Alphabétisation, Présecondaire et Premier cycle du secondaire

But

Le programme de formation de base commune (FBC) a pour objectif de donner une **seconde chance éducative** aux adultes n'ayant pas complété leur scolarité de base. Il vise à développer des **compétences fondamentales** en français, mathématiques, sciences humaines et sciences de la nature, qui constituent le socle nécessaire à la poursuite d'études, à l'insertion socioprofessionnelle et à la participation active à la vie citoyenne. Ce programme joue un rôle clé dans la lutte contre l'analphabétisme et les inégalités sociales, en permettant aux adultes de renforcer leur autonomie intellectuelle, sociale et professionnelle.

Axes principaux

- **Alphabétisation et développement de la littératie** : apprentissage ou consolidation des bases de la lecture et de l'écriture, compréhension de textes simples, capacité à décoder et utiliser des informations dans des contextes pratiques (formulaires, consignes, documents administratifs, technologies numériques).
 - **Compétences de base en mathématiques** : acquisition des notions essentielles pour résoudre des problèmes de la vie courante (gestion d'un budget, mesure, calculs, statistiques simples), ainsi que pour se préparer à des études plus avancées.
 - **Habiletés de communication, lecture et écriture** : apprentissage du français oral et écrit pour interagir efficacement dans la vie quotidienne, professionnelle et scolaire. Développement de la capacité à structurer sa pensée et à exprimer ses idées avec clarté.
 - **Développement personnel et social** : sensibilisation aux réalités sociales, culturelles et citoyennes; acquisition de compétences de vie (gestion du stress, relations interpersonnelles, confiance en soi) permettant une meilleure intégration dans la société.
-

Caractéristiques pédagogiques

- **Formation progressive et modulaire** : le parcours est structuré par étapes (alphabétisation, présecondaire, premier cycle du secondaire) permettant aux adultes de cheminer graduellement, à leur rythme.
 - **Flexibilité des approches** : possibilité de suivre des cours de jour, de soir ou à distance; adaptation aux réalités des adultes qui concilient formation, famille et emploi.
 - **Individualisation des apprentissages** : diagnostic initial pour identifier les acquis et les besoins; plans d'apprentissage personnalisés selon les objectifs de chaque apprenant.
 - **Valorisation des acquis** : reconnaissance de l'expérience personnelle et professionnelle, afin de réduire les redondances et de maintenir la motivation.
 - **Accompagnement soutenu** : rôle important des enseignant-e-s et des conseillers pédagogiques pour soutenir la persévérance, encourager la confiance en soi et prévenir l'abandon.
-

Vision éducative

Le FBC est plus qu'un simple programme scolaire : il constitue une **porte d'entrée vers l'éducation, l'emploi et la citoyenneté**. En développant les compétences de base, il permet aux adultes de renforcer leur autonomie dans la vie quotidienne, d'élargir leurs perspectives professionnelles et de s'engager davantage dans la société. Le FBC contribue aussi à briser l'isolement social et à offrir une véritable reconnaissance aux adultes qui reprennent un parcours éducatif souvent marqué par des défis et des obstacles.

5. Programmes d'études de la Formation générale des adultes (FGA)

But

Les programmes de la formation générale des adultes (FGA) visent à offrir aux adultes la possibilité de reprendre, poursuivre ou compléter un parcours scolaire afin d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES), de préparer l'accès à la formation professionnelle (DEP) ou aux études collégiales, ou encore d'actualiser leurs connaissances pour répondre à des besoins personnels et professionnels. La FGA se distingue par sa souplesse et son adaptabilité, permettant aux adultes de concilier leurs études avec leurs responsabilités familiales, professionnelles et sociales. Elle favorise la persévérance scolaire, l'insertion socioprofessionnelle et l'épanouissement personnel.

Axes principaux

- Cours de formation générale : enseignement des disciplines du secondaire (français, mathématiques, anglais, sciences, univers social, éthique, etc.), réparties en modules adaptés aux parcours des adultes.
 - Reconnaissance et valorisation des acquis : possibilité de faire reconnaître les apprentissages scolaires et extrascolaires antérieurs afin d'éviter les redondances et de réduire la durée du parcours.
 - Soutien individualisé : plans de formation adaptés aux objectifs des adultes (obtenir un diplôme, améliorer l'employabilité, préparer des études supérieures, répondre à des besoins personnels).
 - Passerelles vers d'autres parcours : accès à la formation professionnelle (DEP), aux études collégiales ou à la francisation pour les personnes immigrantes, selon les besoins.
 - Développement de compétences transversales : au-delà des savoirs disciplinaires, la FGA soutient l'acquisition de compétences liées à la persévérance, à l'autonomie, à la gestion de projet et à la résolution de problèmes.
-

Caractéristiques pédagogiques

- Flexibilité des horaires et des parcours : cours offerts le jour, le soir ou à distance, afin de s'adapter aux réalités des adultes (travail, famille, santé).
- Organisation modulaire : progression étape par étape, avec des unités permettant d'accumuler graduellement des crédits menant au DES.

- Approche individualisée : chaque adulte bénéficie d'un accompagnement personnalisé et de ressources adaptées à son profil et à son rythme.
- Encadrement diversifié : présence d'enseignant-e-s, de conseillers pédagogiques et parfois de tuteurs pour soutenir la motivation et prévenir l'abandon.
- Orientation vers la réussite et la valorisation : accent mis sur la progression et les réussites, même partielles, afin d'encourager les adultes dans leur parcours.

Vision éducative

La FGA incarne une éducation inclusive et ouverte qui reconnaît les parcours uniques des adultes. Elle ne se limite pas à un rattrapage scolaire, mais offre un véritable espace de reconstruction et de projection vers l'avenir. En permettant l'accès à des diplômes reconnus et à de nouvelles perspectives d'emploi ou d'études, elle contribue à réduire les inégalités sociales et à soutenir l'intégration des adultes dans une société en constante évolution.

6. Programme de formation de l'école québécoise – Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS, secondaire)

But

Le programme ILSS vise à **accueillir, soutenir et accompagner** les élèves récemment arrivés au Québec, principalement allophones, afin de favoriser leur intégration linguistique, scolaire et sociale. Son objectif est double : permettre aux élèves d'acquérir rapidement les compétences nécessaires en français, langue d'enseignement, et assurer une transition harmonieuse vers les classes régulières et la vie en société québécoise. L'ILSS s'inscrit ainsi dans une perspective inclusive et interculturelle, qui reconnaît la richesse de la diversité tout en répondant aux besoins spécifiques de ces élèves.

Axes principaux

- **Apprentissage intensif du français langue d'enseignement** : acquisition rapide du vocabulaire de base, des structures grammaticales et des stratégies de communication nécessaires pour comprendre et s'exprimer dans un cadre scolaire. Cet apprentissage comprend aussi le vocabulaire disciplinaire (sciences, mathématiques, histoire, etc.).
- **Intégration progressive aux matières scolaires** : accompagnement dans l'adaptation aux contenus disciplinaires, avec des mesures de soutien (adaptation des tâches, évaluation différenciée, co-enseignement avec spécialistes). L'objectif est que l'élève puisse progressivement suivre les mêmes cours que ses pairs francophones.

- **Développement de la connaissance de la société québécoise** : apprentissage des valeurs, des références culturelles et historiques, ainsi que des institutions québécoises (santé, éducation, culture). L'élève est amené à comprendre le fonctionnement social et citoyen du Québec.
 - **Soutien socio-affectif et interculturel** : accompagnement pour gérer le choc culturel, le déracinement et parfois les traumatismes liés au parcours migratoire. Développement d'une identité bilingue ou plurilingue valorisée, qui favorise l'intégration sans effacer la culture d'origine.
-

Caractéristiques pédagogiques

- **Approche différenciée et adaptée** : l'enseignement est modulé en fonction du niveau initial de français, de la scolarisation antérieure et des besoins individuels.
 - **Accueil individualisé** : chaque élève bénéficie d'une prise en charge personnalisée à son arrivée, avec une évaluation diagnostique de ses acquis scolaires et linguistiques.
 - **Suivi par des ressources spécialisées** : collaboration avec orthopédagogues, conseillers en francisation, psychoéducateurs et intervenants interculturels.
 - **Dimension inclusive et interculturelle** : valorisation de la diversité linguistique et culturelle, dans une perspective de respect et de reconnaissance mutuelle.
 - **Collaboration école-famille-communauté** : implication des parents et des organismes communautaires dans l'intégration scolaire et sociale des jeunes.
-

Vision éducative

Le programme ILSS dépasse l'objectif linguistique : il constitue un véritable **pont entre deux mondes**, offrant aux élèves allophones un espace de transition bienveillant qui favorise leur réussite scolaire, mais aussi leur **sentiment d'appartenance à la société québécoise**. En intégrant progressivement ces élèves dans les classes régulières, l'ILSS soutient leur autonomie, renforce leur confiance et contribue à la cohésion sociale. Loin d'être un dispositif parallèle, il représente un pilier de l'éducation inclusive et interculturelle au Québec.

7. Programme d'études Francisation

But

Le programme de francisation a pour objectif de permettre aux personnes immigrantes ou allophones d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour s'intégrer pleinement dans la société québécoise. Il vise non seulement l'apprentissage du français comme langue d'enseignement et de communication, mais aussi le développement des connaissances culturelles, sociales et professionnelles qui facilitent la participation active à la vie communautaire, scolaire et au marché du travail. La francisation constitue donc une **porte d'entrée** vers l'éducation, l'emploi et la citoyenneté québécoise.

Axes principaux

- **Développement de la compréhension et de l'expression orale** : apprentissage du vocabulaire fonctionnel et spécialisé, acquisition de structures grammaticales, interaction en contexte quotidien (épicerie, transport, services publics) et professionnel (entrevue d'embauche, réunions de travail).
 - **Lecture et écriture fonctionnelles** : compréhension de textes simples et pratiques (formulaires administratifs, instructions, consignes scolaires ou professionnelles), production de textes adaptés (CV, lettres, communications courtes, courriels).
 - **Connaissance de la culture québécoise et de la société** : exploration des valeurs démocratiques, des codes sociaux, du patrimoine historique et culturel; sensibilisation aux droits et responsabilités citoyennes.
 - **Préparation à la formation générale ou au marché du travail** : acquisition des compétences linguistiques nécessaires pour poursuivre un parcours scolaire (FGA, DEP, collégial) ou pour occuper un emploi en contexte francophone.
-

Caractéristiques pédagogiques

- **Approche communicative** : priorité donnée à l'usage actif du français dans des situations réelles et signifiantes; apprentissage par la pratique et la mise en contexte.
- **Apprentissages contextualisés** : activités ancrées dans la vie quotidienne (courses, démarches administratives, santé, logement), favorisant la réutilisation immédiate des compétences linguistiques.
- **Valorisation de la diversité culturelle** : reconnaissance des langues, des expériences et des identités des apprenant-e-s, qui enrichissent la dynamique de la classe.

- **Progression différenciée** : parcours adaptés selon les niveaux de départ (alphabétisation, débutant, intermédiaire, avancé) et les projets de vie des adultes (formation scolaire, emploi, intégration citoyenne).
- **Accompagnement global** : soutien des apprenants dans leurs démarches d'intégration sociale, scolaire et professionnelle, en collaboration avec des organismes communautaires et des services publics.

Vision éducative

La francisation dépasse la simple acquisition d'une langue : elle est une **démarche d'inclusion**. Elle permet aux personnes immigrantes de trouver leur place dans la société québécoise, de développer leur autonomie, de bâtir des relations et de contribuer activement à la communauté.

En offrant une formation ouverte, inclusive et adaptée, ce programme valorise la diversité tout en favorisant la cohésion sociale. La francisation devient ainsi un **vecteur de citoyenneté et d'égalité des chances**, essentiel à la vitalité culturelle, sociale et économique du Québec.

Résumés des programmes éducatifs

1. Programme éducatif CAPS-I – Compétences axées sur la participation sociale

Ce programme s'adresse aux élèves présentant une déficience intellectuelle modérée à sévère ou un trouble grave du développement. Il vise à développer leurs habiletés de vie quotidienne, sociales et communicationnelles, tout en favorisant leur autonomie et leur participation sociale. L'approche est personnalisée et centrée sur des expériences concrètes, avec un plan d'intervention individualisé.

2. Programme d'études Participation sociale (Formation générale des adultes)

Destiné aux adultes ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère, ce programme soutient leur autonomie fonctionnelle et leur intégration dans la vie communautaire. Il privilégie des activités pratiques, le développement de la confiance en soi et la participation sociale, dans une logique d'inclusion citoyenne.

3. Programme d'études Intégration socioprofessionnelle

Ce programme vise les adultes en difficulté d'insertion ou de maintien en emploi. Il favorise l'exploration des intérêts professionnels, l'acquisition de compétences de travail et le développement des habiletés sociales en contexte de stage. Les parcours sont individualisés et

reposent sur des partenariats avec les employeurs afin de renforcer l'employabilité et l'autonomie des participants.

4. Programme de formation de base commune (FBC)

Ce programme offre aux adultes n'ayant pas complété leur formation de base la possibilité de développer leurs compétences fondamentales en français, mathématiques, communication et sciences. Structuré de façon progressive et flexible (alphabétisation, présecondaire, premier cycle du secondaire), il favorise l'autonomie, la persévérance et la participation citoyenne.

5. Programmes d'études de la Formation générale des adultes (FGA)

La FGA permet aux adultes de reprendre ou de compléter leur parcours scolaire afin d'obtenir un diplôme d'études secondaires (DES), d'accéder à la formation professionnelle ou aux études supérieures. Elle est caractérisée par sa flexibilité, son individualisation et la reconnaissance des acquis, offrant ainsi une éducation inclusive et équitable.

6. Programme de formation de l'école québécoise – Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS, secondaire)

Le programme ILSS s'adresse aux élèves nouvellement arrivés au Québec, principalement allophones. Il favorise un apprentissage intensif du français, une intégration progressive aux matières scolaires et un accompagnement socio-affectif. Grâce à une approche différenciée et inclusive, il constitue un pont vers la réussite scolaire et l'inclusion sociale.

7. Programme d'études Francisation

Conçu pour les personnes immigrantes ou allophones, ce programme permet l'apprentissage du français oral et écrit dans une perspective d'intégration scolaire, sociale et professionnelle. Il met l'accent sur une approche communicative et contextualisée, tout en valorisant la diversité culturelle et en préparant les apprenants à poursuivre une formation ou à intégrer le marché du travail.

Conclusion

Ces programmes constituent une offre éducative **riche et diversifiée**, adaptée aux besoins variés des élèves et des adultes du Québec. Leur complémentarité illustre la volonté du système éducatif québécois de répondre à des réalités multiples : jeunes en difficulté d'apprentissage, personnes immigrantes, adultes en reprise d'études, personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou des obstacles à l'emploi.

Tous ces dispositifs partagent des **finalités communes** :

- favoriser l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle,
- soutenir le développement de l'autonomie et de la confiance en soi,
- renforcer l'employabilité et l'insertion socioprofessionnelle,
- valoriser la participation citoyenne et culturelle.

Ils témoignent aussi d'une **vision éducative fondée sur l'équité et la reconnaissance des différences**, où chaque parcours est considéré comme légitime et porteur de sens. Plutôt que de viser une uniformité, ces programmes encouragent une **pluralité de cheminements** qui tiennent compte des forces, des défis et des aspirations de chaque personne.

Ensemble, ils contribuent à bâtir une société plus **inclusive et solidaire**, où l'éducation ne se limite pas à l'acquisition de connaissances, mais devient un véritable **levier de transformation sociale et personnelle**. Ainsi, ils participent à la construction d'une école et d'une société orientées vers la réussite éducative et sociale de toutes et de tous, dans le respect des diversités qui enrichissent le Québec contemporain.

Annexe 1 – Tableau comparatif des programmes éducatifs

Programme	But principal	Public cible	Axes principaux	Caractéristiques	Vision éducative	Certification / Qualification
CAPS-I – Compétences axées sur la participation sociale	Développer les habiletés de vie et la participation sociale	Élèves avec DI modérée à sévère ou troubles graves du développement	Vie quotidienne, communication, habiletés sociales, développement moteur et socio-affectif, expériences pratiques	Approche personnalisée, PI, valorisation des réussites, partenariats famille-communauté	Participation sociale, qualité de vie, empowerment	Pas de diplôme ministériel – attestation de participation, reconnaissance des acquis de vie.
Participation sociale (FGA)	Favoriser l'inclusion et l'autonomie des adultes avec DI	Adultes avec DI moyenne à sévère	Autonomie fonctionnelle, communication adaptée, vie communautaire, confiance en soi	Approche expérientielle, activités concrètes, intégration sociale	Inclusion citoyenne et engagement communautaire	Pas de diplôme – attestation de cheminement ou participation délivrée par le CEA.
Intégration socioprofessionnelle	Soutenir l'employabilité et le maintien en emploi	Adultes en difficulté d'insertion professionnelle	Exploration des intérêts, acquisition de compétences de travail, autonomie sociale, stages et accompagnement	Parcours individualisé, partenariats employeurs, approche pratique	Inclusion socioprofessionnelle, autonomie et identité professionnelle	Attestation de formation (locale/ministérielle selon parcours), reconnaissance d'expérience professionnelle.
Francisation	Favoriser l'intégration linguistique, scolaire, sociale et professionnelle	Personnes immigrantes, allophones	Compréhension et expression orale, lecture et écriture, culture québécoise, préparation études/emploi	Approche communicative, contextualisation, valorisation de la diversité	Inclusion linguistique et citoyenne, cohésion sociale	Attestation de fréquentation ou de réussite des niveaux de francisation (MEQ/CEA).

FBC – Formation de base commune	Offrir une seconde chance éducative pour acquérir les compétences fondamentales	Adultes sans scolarité de base ou ayant interrompu leur parcours	Alphabétisation, français, mathématiques, communication écrite et orale, développement personnel et social	Formation progressive et flexible, diagnostic initial, valorisation des acquis	Autonomie, lutte contre l'analphabétisme, participation citoyenne	Unités reconnues par le MEQ – cumulables vers l'obtention du DES via la FGA.
FGA – Formation générale des adultes	Permettre d'obtenir le DES ou préparer un parcours professionnel/supérieur	Adultes en reprise d'études	Enseignement des matières du secondaire, reconnaissance des acquis, compétences transversales	Horaires flexibles, organisation modulaire, encadrement diversifié	Éducation inclusive, persévérance scolaire, égalité des chances	Diplôme d'études secondaires (DES) ou préalables officiels pour DEP/Collégial.
ILSS – Intégration linguistique, scolaire et sociale (secondaire)	Favoriser l'intégration scolaire et sociale des élèves allophones	Élèves nouvellement arrivés au Québec	Français intensif, intégration progressive aux matières, connaissance du Québec, soutien socio-affectif	Approche différenciée, accueil individualisé, ressources spécialisées, dimension interculturelle	Pont vers la réussite scolaire et l'inclusion sociale	Pas de diplôme autonome – programme transitoire vers PFEQ et DES.

Certification ou qualification selon les programmes

- **CAPS-I – Compétences axées sur la participation sociale**

Pas de diplôme ministériel. Les élèves ont plutôt un **plan d'intervention individualisé (PI)** et une **attestation de participation**. On reconnaît leurs progrès dans les habiletés de vie et de socialisation.

- **Participation sociale (FGA)**

Pas de diplôme formel. Le programme mène à une **attestation de participation ou de cheminement**, souvent délivrée par le centre d'éducation aux adultes. L'objectif est davantage l'inclusion sociale que la qualification scolaire.

- **Intégration socioprofessionnelle**

Peut mener à une **attestation de formation** (locale ou ministérielle selon les parcours). Les stages en entreprise et l'acquisition de compétences pratiques peuvent aussi déboucher sur une **attestation d'expérience professionnelle reconnue par Emploi-Québec**.

- **Francisation**

Pas de diplôme ministériel en soi. Les apprenant·e·s reçoivent une **attestation de fréquentation ou de réussite** des niveaux de francisation. Cette formation peut toutefois ouvrir la porte à l'accès à la **FGA**, à la formation professionnelle (DEP) ou à l'emploi.

- **FBC – Formation de base commune**

Permet de progresser par étapes (alphabétisation, présecondaire, premier cycle du secondaire). Mène à des **unités reconnues par le MEQ**, qui s'accumulent vers l'obtention du **DES** via la FGA. Pas de diplôme autonome, mais des crédits reconnus.

- **FGA – Formation générale des adultes**

Permet d'obtenir officiellement le **Diplôme d'études secondaires (DES)** ou des **préalables reconnus** pour la formation professionnelle (DEP) ou les études collégiales. C'est la voie qualifiante classique.

- **ILSS – Intégration linguistique, scolaire et sociale (secondaire)**

Pas de diplôme autonome. Le programme est **transitoire** : il permet aux élèves allophones d'intégrer progressivement le **PFEQ** (primaire/secondaire) et d'obtenir ensuite le **DES** ou d'accéder à la formation professionnelle.

En résumé :

- **Certifiants** : FGA (DES), FBC (unités reconnues), Intégration socioprofessionnelle (selon parcours, attestation).
- **Non certifiants mais essentiels** : CAPS-I, Participation sociale, Francisation, ILSS (programmes d'inclusion, de transition ou de développement global).

Références (APA)

Gouvernement du Québec. (2001). Programme de formation de l'école québécoise : Éducation préscolaire, enseignement primaire. Ministère de l'Éducation.

Gouvernement du Québec. (2006). Programme de formation de l'école québécoise : Enseignement secondaire, 1er cycle. Ministère de l'Éducation.

Gouvernement du Québec. (2008). Parcours de formation axée sur l'emploi (FPT et FMS). Ministère de l'Éducation.